Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
Mardi 9 Mai 2023 (17h30)

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, André LAUR, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Bernard VAUR.

Membres excusés : Daniel COLLET, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Bernard PUJOL, Rolland SORMANI

Assistent : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Eric PLANES

Ouverture de la séance à 17h30

1- Communication

Cérémonie des obsèques de Bernard LAPASSET ce jour lors de laquelle de nombreuses personnalités lui ont rendu un bel hommage.

Cérémonie des obsèques de Charlie BONFANTI samedi dernier à Valence d'Agen.
Eric DORIA au nom de Ligue a tenu un beau discours. Charles BONFANTI est décédé alors qu'il officiait lors de la finale réserves de Régionale 1.
Le Président précise que les 2 clubs qui participaient à cette finale n'ayant pas pu aller à son terme, sont d'accord pour ne pas rejouer cette rencontre.
Le titre sera partagé avec remise d'un bouclier aux deux clubs.
Le Président souhaite que soit créé la saison prochaine le challenge Charly Bonfanti, couplé au titre de la finale de Régionale 1.
Le Bureau acte la création de ce challenge.

Eric PLANES dresse le bilan du séminaire de l'équipe technique qui s'est déroulé à Pouyastruc avec l'intervention de Jean-Marc BEDEREDE de la DTN.
Ce séminaire s'est clôturé à Argelès-Gazost où se déroulait le tournoi du rugby à 5 organisé par les Pots Agés.

Concernant les finales nationales de l'UNSS qui auront lieu les 10 et 11 mai à Castanet et suite aux divers courriels du Secrétaire Général de la FFR, le Président souhaite avoir un courrier autorisant la LOR à diligenter arbitres, techniciens en soutien et conseils, sous la responsabilité exclusive de l'instance fédérale.
Il est acté, et conformément à la convention, que la Ligue sera présente sur cet évènement et se dégage de toute responsabilité particulière.
Jean-Yves MOURET devra en faire part à Christian DULLIN.

Antoine MARTINEZ fait un point sur l'actualité fédérale.

2- Point RH (Annexe 1)

Pierre CIBOT

État des lieux sur les recrutements :
-Commercial : 7 candidatures sur 25 reçues ont été retenues pour un premier entretien le 24 avril – 2 ont été retenues pour le 2ème entretien (09 mai).
Candidature de M. Maxime GARRIGOS soumise à validation du Bureau pour une prise de poste début juillet 2023.
-Logisticien : 7 candidatures reçues, 4 retenues pour un entretien le 3 mai.
Candidature de M. Florian VOILQUIN soumise à validation du Bureau pour une prise de poste le 4 septembre 2023.
-Juridique : 11 candidatures reçues, 5 candidats retenus pour un 1er entretien le 17 mai.
Un second entretien est programmé le 14 juin. Prise de poste prévue le 4 septembre 2023.
-Apprenti juridique : 4 candidatures reçues, 3 sont éligibles, les candidats seront reçus pour un 1er entretien le 24 mai.

Pour les postes de chargée évènementielle/communication (Muriel SOUDRI) et chargée des EDR-Rugby santé- RSE (Eléa SERIEYSSOL), les intéressées ont été reçues et ont confirmé leur accord.
Les prises de poste se feront à l'issue de leur contrat d'apprentissage, le 2 novembre 2023.

CSE
Le budget de fonctionnement est fixé à 0.20% de la masse salariale brute dans les entreprises de 50 salariés et +.
Le budget des activités sociales et culturelles est déterminé par accord d'entreprise.
Une proposition de taux sera faite en vue de la négociation de l'accord d'entreprise à 0.5%.
Il est rappelé que le CSE étant en place depuis mi-mars 2023, les budgets alloués seront calculés au prorata du temps écoulé.
Le Bureau valide à l'unanimité le taux de 0.5% pour le budget ASC.

3- Assemblée Générale

A la suite de la réunion avec le prestataire, Pierre CIBOT communique les informations sur la procédure et le déroulement des votes pour l'assemblée élective et l'assemblée générale.
La particularité de ces 2 assemblées se différencie sur le quorum puisque, pour l'assemblée élective, les procurations ne sont pas autorisées.
Une interruption se fera entre les 2 assemblées pour permettre aux clubs détenteurs d'une procuration de récupérer le 2ème boîtier aux bureaux d'émargement qui seront maintenus ouverts, pour pouvoir voter les résolutions de l'AG Ordinaire.

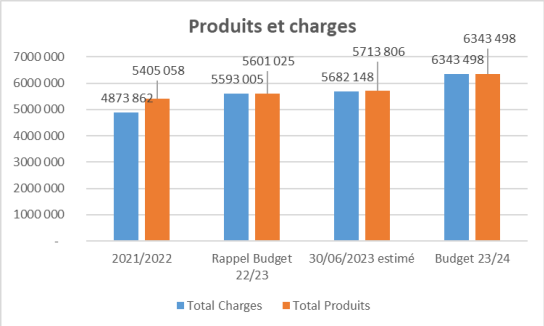
Jean-Yves MOURET fait part de sa demande par mail concernant la récupération des rapports de commission qu'il souhaite recevoir dans les meilleurs délais.

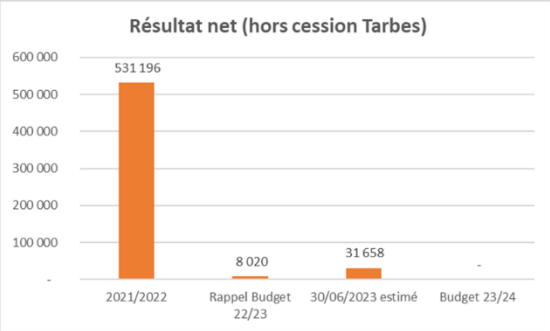
4- Budget et Finances (Annexe 2)

Finances
Pierre CROS

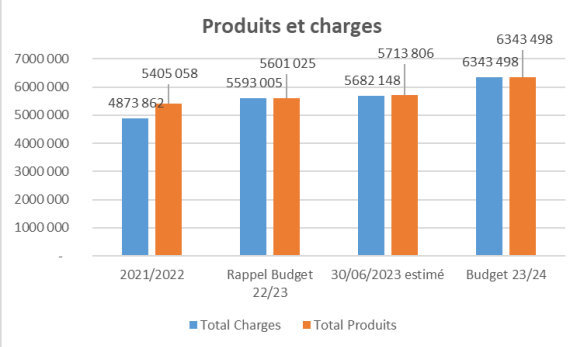
La situation intermédiaire au 31/03/2023 fait apparaître au niveau des produits d'exploitation une position financière très proche du prévisionnel 2021-2022 (87% des produits atteints).
Les charges d'exploitation sont globalement maîtrisées (80% des charges atteintes en 2021-2022).
L'analyse ne peut être complète à ce jour car certains produits et charges ne sont pas abondés et le dernier trimestre manque.

Projection des produits d'exploitation au 30/06/2023
Évolution des charges projetées au 30/06/2023
Projection des produits, charges et résultat net au 30 juin 2023 :





Budget
Alain AZPIROZ
Projection du budget 2023-2024.



L'orientation du budget passe par une augmentation des charges sur certains postes.
Alain AZPIROZ commente et diffuse les éléments ayant permis d'établir le budget poste par poste.
Le budget fera l'objet de quelques ajustements, notamment sur la subvention des CD (65000€), sur les actions Coupe du Monde (ligne supplémentaire dédiée)
Le budget rectifié sera présenté et soumis au vote lors du Comité Directeur du 23 mai prochain.

6- Epreuves

Féminines (Annexe 3)

Dorothée PEREZ communique les dernières nouvelles des compétitions.

Dimanche 24 mai (sur terrains neutres)
1/8ème de finale de championnat de France de Fédérale 2 qui voit
3 équipes occitanes qualifiées : Olympique Labruguière – SC Albi - RC Auch

Publication des 1/8ème de finale « Moins de 18 ans » à XV – ACCESSION
Les clubs occitans : US Carcassonne et SO Millau.

Finales régionales à X

½ finales Samedi 13 mai (terrain de l'équipe la mieux classée)
Championnat FU18 et Challenge Chapoulier

1/2 finales Dimanche 14 mai (terrain de l'équipe la mieux classée)
Championnat F+18 et Challenge Tissié

Les finales Féminines à X, Féminines U18 à X, Challenge Féminines à X, Challenge Féminines U18 à X et Coupe d'Occitanie pour Elles, se joueront le 20 mai à Pamiers.

Jeunes (Annexe 4)

Christian ABEILHE fait le point des championnats U16 et U19.
Le samedi 6 mai se disputeront les 56 rencontres des 16éme de finales sur les terrains des mieux classés. Les 8ème de finale se joueront le samedi 20 mai.

Christian ABEILHE informe le Bureau que, conformément à la demande du CD de l'Ariège lors du comité directeur et actée lors de sa séance du 26 avril, que les 8eme de finales pour les équipes de l'Ariège participant au tournoi des Montagnards se joueraient le 13 mai.
Le club de Foix, toujours en lice, doit rencontrer le club de Garonna qui a été informé de la demande d'avancer le match à cette date.
Le club de Garonna, engagé à cette même date sur un tournoi EDR, a proposé au club de Foix de jouer la rencontre le 20 mai.
Refus du club de Foix qui a 2 joueurs sélectionnés au tournoi des Montagnards.
Le Bureau demande à Christian ABEILHE de proposer aux 2 clubs la date du 14 mai et rappelle que le nombre de 3 joueurs sélectionnés peut être considéré comme une demande de report légitime.

1er tour de la Coupe Occitanie
32 matches – 4 forfaits
Incidents sur le match Saverdun / Rass. Gaillac/Lisle.
Le match retour est reporté sine die dans l'attente de la décision de la commission régalienne.

Courrier du club de NOGARO qui demande le rattachement de ses équipes jeunes à la ligue Nouvelle Aquitaine, afin de ne pas être soumise à la limitation du nombre de juniors 3ème année sur les feuilles de match. Une réponse lui a été apportée.

Seniors
En l'absence de Rolland SORMANI Le Président donne les informations sur les compétitions. Début des 32ème finale en R3, et ce dimanche en R2 et R1. On note de bons résultats de nos représentants. Certaines équipes ont passé deux semaines et plus sans jouer : à réfléchir.

7-Tournoi HSBC

Jean Louis DAVID
A la demande de la FFR, les ramasseurs de balles désignés seront essentiellement issus du bassin toulousain (équité garçons/filles)
Pour la journée du vendredi, dans le cadre de de l'action rugby expérience, 7000 places ont été mises à disposition par World Rugby et seront distribuées aux enfants du primaire, des lycées et collèges.
Le village Rugby à 5 sera installé sur le terrain des 7 Deniers avec animation par les CTC.

8- CLC

Jocelyn BROUSSE
Sollicitation de Toulouse Métropole sur l'évènement des marchés couverts nocturnes et de l'Agence PGO sur le village rugby, fan zone à la Prairie des Filtres pour s'occuper des animations.
Mail sur les messageries des clubs et des CD concernant la mise à disposition par le Conseil Régional de places sociales.
2 comités départementaux n'ont toujours pas donné suite (Aveyron et le Gard).
Le Conseil Régional offrira des places pour les matches de la Coupe du Monde à Toulouse aux vainqueurs des boucliers d'Occitanie.
Opération ramasseurs de balles lancée par la FFR aux clubs (catégories M16 G et M19 F) sur les matches de la Coupe du Monde. Très peu de candidatures reçues du fait des contraintes liées au montage et à la réalisation de films comme demandé.
Demande de France 2023 de nommer des référents pour l'achat de goodies sur la plateforme dédiée.
1ère étape au TOEC du Tournoi National des Quartiers sur les 9 villes hôtes de la Coupe du Monde. La convention du TNQ devra être signée par le Président.
Le Bureau acte et donne pouvoir au Président pour la signature de ladite convention.

9- Point projets Coupe du Monde (LOR)

Ghislaine ROSSIGNOL
80 dossiers (clubs et CD confondus) ont été réceptionnés et étudiés selon la grille mise en place.
La commission constituée se réunira pour statuer sur la qualité des projets.
André LAUR précise que 3 appels à projets (projets comités départementaux, projets dits originaux des clubs et projets autour de la Coupe du Monde), ont été actés dans le POS.
Un rendu des projets retenus dans ces 3 cadres doit être fait à la FFR en fin de semaine.

10- Point téléphonie

Pierre CIBOT fait part de l'étude menée sur l'abandon de la téléphonie fixe (standard) sur le site de Toulouse (cette mesure est déjà appliquée sur les sites de Tarbes et de Gruissan).
Ceci générerait une économie annuelle de 8400 €. 3 prestataires ont été approchés pour répondre à cet objectif.
Le constat a été fait que très peu d'appels passent sur la téléphonie fixe.
Les salariés sont tous équipés de mobile.
Le Bureau donne son accord pour l'abandon de la téléphonie fixe et pour que le contrat actuel soit résilié. Cette procédure rentrera en vigueur en septembre 2023.

Évaluation des conventions tripartites LOR/CD

Jean-Yves MOURET parle des conventions envoyées par la FFR aux comités départementaux. Celles-ci seront signées en l'état suivant le déclaratif des CD et adressées au service « territorialité FFR ».

Alain REY : Sur les conventions CD/ Ligue qui devront être établies prochainement, la subvention des 5000€ devra être justifiée, mais les critères d'évaluation n'ont pas été fixés.
Le Président souhaite que cette convention soit signée lors de l'AG d'Albi.
Elle sera prochainement mise en forme en y portant ces critères d'évaluation.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET
